

Université de Corse : présentation du Diplôme Universitaire « Formation aux principes et techniques de l'Inventaire en situation locale », 23 novembre à Corte

L'Université de Corse, avec le soutien de la Collectivité Territoriale de Corse, va participer à la réalisation de l'inventaire du Patrimoine Culturel bâti de la Corse. M. Paul Giacobbi, Président du Conseil Exécutif de Corse et M. Paul-Marie Romani, Président de l'Université de Corse présentent le vendredi 23 novembre à Corte le projet scientifique *« Réalisation de l'inventaire préliminaire du patrimoine de la Corse (bâti) sur la base de territoires pertinents »*.

L'objectif de ce projet soutenu par la Collectivité Territoriale de Corse consiste à réaliser l'inventaire préliminaire du patrimoine de la Corse (bâti) sur la base de territoires pertinents (cantons de la Corse non encore traités). Le projet est porté par Mme le Pr. Dominique Verdoni pour le compte du laboratoire LISA (Lieux, Identités, eSpaces et Activités, CNRS / Université de Corse), équipe « Identités et Cultures : les Processus de Patrimonialisation », avec le concours de la Faculté de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales.

Pour mener à bien ce projet, l'Université de Corse lance un appel à candidature ouvert à tous les profils. Seules la mobilité (être titulaire d'un permis B et d'un véhicule) et la disponibilité d'un an sont exigées.

20 bourses mensuelles d'un montant de 1 565 € (versées durant un an à compter de janvier 2013) seront attribuées aux candidats sélectionnés afin de participer aux travaux de l'Inventaire.

Les candidats retenus devront alors s'inscrire au **Diplôme Universitaire « Formation aux principes et techniques de l'Inventaire en situation locale »** (de janvier 2013 à janvier 2014).

Il s'agira pour les étudiants de suivre, à compter du 07 janvier 2013, une **formation théorique de 3 mois** assurée par les enseignants-chercheurs de l'Université, le service de l'Inventaire de la Collectivité Territoriale de Corse, ainsi que par des représentants du Ministère de la Culture et de la Communication.

Ensuite, **9 mois de stage** sur le terrain permettront aux étudiants de réaliser l'Inventaire du Patrimoine bâti de la Corse dans leur canton d'étude. Ils devront toutes les six semaines faire un bilan d'étape à l'Université en présence de tuteurs pédagogiques et scientifiques qui les encadreront.

L'ensemble de ces données sera géré par la Médiathèque Culturelle de la Corse et des Corses (M3C) pour **restitution publique** avant son transfert dans la base documentaire (Base Mérimée) du Ministère de la Culture et de la Communication.

Dans le cadre du prochain CPER (2014-2020), l'Université proposera une phase de valorisation et de diffusion de l'inventaire puis de projets de développement en appréhendant le Patrimoine comme :

- Objet d'inventaire
- Compétence culturelle
- Ressource du territoire.

Contact

Aurélien LEONI 04 95 45 06 03
Laboratoire LISA , inventaire@univ-corse.fr